


 Extrait du registre des délibérations du CCAS de Chars
 Séance du 4 avril 2023
 5-2023

OBJET : CCAS de Chars.
 Tarif de location de la salle de l'Age d'Or.

Nombre de membres en exercice : 17

Par suite d'une convocation du 27 mars 2023, les membres composant le Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en mairie, à 19 heures 30, sous la présidence d'Evelyne BOSSU, Présidente.

Etaient présents : 12

Evelyne BOSSU, Présidente	Ariane MARTIN	Carole BOUILLONNEC	Nathalie GROM
Sheila DEPUILLE	Caroline BOURG	Sébastien RAVOISIER	Roland BOUILLE
Nicole DEFRANCE	SKALINSKI Charment	Martine VIDECOQ	Sabine BOUREAU

Etaient absents ayant donné procuration : 2

Hélène, Lucette BOUILLE	Pouvoir à	Roland BOUILLE
Pilar SAAVVEDRA	Pouvoir à	Carole BOUILLONNEC

Etaient absents : 3

Vincent DELCHOQUE	Isabelle SEVESTRE	Sylviane LEPAPE
-------------------	-------------------	-----------------

La présidente a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Nathalie GROM est désignée pour remplir cette fonction.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles 123-5, 123-6 et 123-7 ;
 Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 ;
 Vu la délibération du CCAS du 3 avril 2012 fixant le tarif des locations de la salle de l'Age d'Or ;

Après en avoir délibéré,
 Le CCAS, à l'unanimité,

Fixe les nouveaux tarifs comme suit :

Type de location	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Personnes extérieures à Chars	650.00	700.00
Habitants de Chars	320.00	350.00
Location de la vaisselle	50.00	70.00
Caution	100.00	300.00
Location 1 journée dans la semaine	90.00	100.00
Location réunion Syndic, etc...	30.00	40.00

Décide de demander un acompte de :
 50% à la réservation (à encaisser)
 50 % à la remise des clés.

Certifié exécutoire
 Compte-tenu de la transmission
 en sous-Préfecture, le ...
 et de la publication, le ...

À CHARS, le 5 avril 2023
 La Présidente,


 Evelyne BOSSU

